



BOURSE AU PERMIS

20 LEÇONS 990€ TTC

DE CONDUITE

PROCÉDURE DE RÈGLEMENT :
600€ PAR LA MAIRIE - 445€ A L'INSCRIPTION (CHÈQUE OU ESPÈCE)

COMPRENANT :

- **EVALUATION DE DEPART (OBLIGATOIRE)**
(55€ EN SUP DU FORFAIT), "SUR TABLETTE OU EN VEHICULE"
- **FRAIS D'INSCRIPTION ET CONSTITUTION DU DOSSIER**
- **FICHE DE SUIVI + LIVRET D'APPRENTISSAGE**
- **FORFAIT CODE EN SALLE ILLIMITÉS (DURÉE 6MOIS)**
- **LOCATION CARTE PUCE**
- **20 LEÇONS DE CONDUITE CONFORME AU REMC (55 MINS EFFECTIVES)**

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES :

CODE :

- REDEVANCE OBLIGATOIRE DE L'ÉTAT : 30€
- PERTE DE CARTE PUCE : 20€
- FORFAIT COURS DE CODE (6 MOIS SUPPLÉMENTAIRE) : 250€

CONDUITE :

- 1 ÉVALUATION DE DÉPART OBLIGATOIRE : 55€
- 1 LEÇON DE CONDUITE : 55€
- 1 ATELIER MÉCANIQUE (VÉRIFICATION VÉHICULE QUESTION EXAMEN) : 30€
- FRAIS D'ACCOMPAGNEMENT PRATIQUE B OBLIGATOIRE : 55€

FOURNITURES PÉDAGOGIQUE :

- LIVRE DE CODE : 20€
- LIVRE INTERROGATION ORALE : 12€
- CODE EN LIGNE (PASS ROUSSEAU 3 MOIS) : 50 €

TOUTE LEÇON NON DÉCOMMANDÉE 48H À L'AVANCE SERA CONSIDÉRÉE COMME PRISE SAUF EN CAS DE FORCE MAJEUR OU MOTIF LÉGITIME.

CONSTITUTION DU DOSSIER

PHOTOCOPIE OU MAIL :

cesr77mitry-mory@hotmail.fr

- 4 PHOTOS D'IDENTITÉS ANTS
- 4 ENVELOPPES A5 (LETTRE SUIVIE SANS ADRESSE)
- 1 PIÈCE D'IDENTITÉ RECTO-VERSO
- 1 PIÈCE D'IDENTITÉ DU REPRÉSENTANT LÉGAL (SI ÉLÈVE MINEUR)
- 1 JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE -6MOIS (SI HÉBERGÉ : ATTESTATION D'HÉBERGEMENT MANUSCRITE + PIÈCE D'IDENTITÉ DE L'HÉBERGÉANT)
- ASSR2 : ÂGÉ ENTRE 15 ET 25 ANS
- JDC : ÂGÉ ENTRE 17 ET 25 ANS
- ATTESTATION DE VALIDATION PAR LA MAIRIE DE LA VILLE.

HORAIRE DE BUREAU ET SÉANCE DE CODE :

LUNDI : 14H-19H
MARDI-MERCREDI-JEUDI-VENDREDI :
10H-12H | 14H-19H
SAMEDI : 10H-14H

REJOIGNEZ-NOUS :



LATEAMCESR

NUMÉRO D'AGRÉMENT: E 10 077 18 130 - NUMÉRO SIRET : 519 712 038 00016 - WWW.CESR-AE.COM

DATE DE VALIDITÉ DU CONTRAT : 01/01/2024 AU 31/12/2024

Gérant : Mr CHELLAH

Qualiopi
processus certifié



pôle emploi

